

A photograph of three young children, two boys and one girl, smiling and looking towards the camera. They are outdoors on a grassy area. The image is framed by a green border.

SPÉCIAL LÉGISLATIVES

**L'Avenir
pour Tous !**

L'humain au cœur

QUELS ENJEUX

POUR LEUR

**FILIATION
NATURELLE ?**

Comparez les programmes
d'Emmanuel Macron et de *L'Avenir pour Tous* !

Programme d'Emmanuel Macron

La filiation est toujours un engagement, un statut que l'on endosse en se déclarant parent d'un enfant au regard du droit et en assumant les responsabilités qu'implique ce statut. Elle peut être fondée non seulement sur la procréation, ce qui est le cas le plus fréquent, mais aussi sur l'adoption, et de plus en plus sur l'engendrement avec un tiers donneur (de sperme, d'ovocyte..) dans le cadre de la procréation médicalement assistée. Ces trois façons de devenir parents doivent être reconnues à égalité de droit et de dignité.

Objectif 1 : Garantir les droits (des adultes)

Nous défendrons le mariage pour tous, qui est un acquis fondamental du quinquennat en cours. Cette loi n'enlève rien aux couples de sexe différent : elle reconnaît aussi les couples de même sexe. Elle n'enlève rien aux couples composés d'un père et d'une mère. C'est un enrichissement de ce qu'est la famille en France. Cela montre son importance et sa diversité pour chacun d'entre nous.

Nous lutterons contre l'homophobie du quotidien, notamment dans le milieu du travail, en multipliant les opérations de contrôles aléatoires («testing») et de désignation publique des entreprises fautives («name and shame»).

Nous assurerons la participation de la France à une initiative internationale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde. Une telle démarche est d'ores et déjà en préparation à la Convention de la Haye, sur le modèle de ce que cette Convention a réalisé en matière d'adoption internationale pour lutter contre le trafic d'enfants.

Objectif 2 : Poursuivre l'avancée des droits (des adultes)

Nous sommes favorables à l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les femmes seules et les couples de femmes.

Il n'y a pas de justification juridique pour que la PMA ne leur soit pas ouverte. Pour avancer de façon pédagogique, nous souhaitons attendre l'avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), afin d'assurer dans la société un vrai débat, pacifié et argumenté.

Nous ne sommes pas favorables à autoriser la gestation pour autrui (GPA) en France.

Ce sujet soulève un débat sur la capacité à disposer de son corps et à le marchandiser.

Nous assurerons que les enfants issus de la GPA nés à l'étranger voient leur filiation reconnue à l'état-civil français, selon la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Il n'est pas possible de traiter ces enfants comme des étrangers dans leur propre pays.

Filiation d'intention : «Sachant que 65 % des enfants naissent aujourd'hui de parents non mariés en France, l'adoption, aujourd'hui autorisée uniquement aux couples mariés et aux célibataires, elle pourrait être élargie. **Les couples pacés devraient notamment pouvoir adopter.**» (Extrait de la réponse d'Emmanuel Macron au questionnaire de l'Inter-LGBT)

Démanteler les associations qui, sous couvert de religion, s'attaquent à la République. (Extrait de la profession de foi deuxième tour d'Emmanuel Macron)

Voter Macron

légalise le droit à l'enfant par

reproduction marchande !

Programme de *L'Avenir pour Tous*

L'objectif

Dans toutes les formes de familles, faire reconnaître le droit inaliénable de l'enfant à sa filiation biologique contre les "droits reproductifs" de l'adulte (filiation d'intention, PMA, GPA). L'AVenir pour Tous (LAVT) milite contre l'anonymat des gamètes, pour que les géniteurs soient connus et juridiquement reconnus comme père et mère. Seule cette mesure permet de faire barrage à la disparition de l'identité de sexe, à l'ouverture du marché de la reproduction humaine, à la manipulation des gamètes et des embryons de laboratoire, et à la mutation de notre espèce dans le transhumanisme. La mutation de l'Humain naturel est programmée, dont les enjeux économiques mondiaux sont incalculables.

L'Avenir pour Tous appelle à la résistance active : **il ne faut plus jamais parler d'"abrogation" qui s'entend comme la suppression des droits d'union et d'éducation des couples homosexuels.** C'est une discrimination dans l'égalité sociale des couples qui génère l'accusation d'homophobie, arme politique redoutable. Dès lors, les revendications reproductives n'ont plus de limite. C'est donc bien l'«abrogation» qui appelle l'ouverture de la PMA marchande avec donneur anonyme, qui fait disparaître la dualité sexuée homme-femme, qui ouvre le droit à l'enfant et le marché de sa manipulation pour la transhumanité.

Le programme

Au niveau international, inscription de l'égalité de la filiation homme-femme des enfants dans la *Déclaration universelle des Droits de l'Humanité* afin d'empêcher les modes de reproduction marchands et **d'abolir la GPA au niveau mondial.**

Pour l'enfant, réécriture de l'acte de naissance selon la naissance biologique de l'enfant, avec une ligne "père" et une ligne "mère", sans avoir à "choisir le sexe du parent", comme actuellement.

- Inscription dans la Constitution du principe de filiation biologique homme-femme dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

- **Pour les couples homme-femme**, restriction de l'adoption filiative – adoption plénière – aux seuls enfants nés et ayant perdu leurs deux parents biologiques par décès, par abandon ou par destitution de l'autorité parentale.

- **Pour les couples de même sexe**, remplacement de l'art. 6-1 sur l'adoption filiative – adoption plénière – par un statut de **conjoint éducateur** (mandat d'éducation de la loi Autorité Parentale et Intérêt de l'Enfant (APIE)) dont les droits d'union et d'éducation, égaux à ceux du mariage, seront préservés dans un **statut d'union civile** avec le parent biologique de l'enfant. Il s'agit de bloquer la "filiation d'intention" qui fait des adultes non géniteurs les parents des enfants. **C'est la mesure fondamentale de respect de l'ordre naturel et de blocage du marché des PMA-GPA anonymes.**

- **Pour toutes les personnes seules**, suppression de la filiation d'intention – adoption plénière – par des célibataires, pour empêcher l'ouverture de la reproduction marchande pour femmes et hommes seuls.

Rejoindre L'Avenir pour Tous

protège le droit de l'enfant à sa filiation homme-femme

dans toutes les familles

Tous ensemble pour une majorité



#FiliationHF2017 !

Le président Emmanuel Macron s'est engagé à ouvrir la PMA anonyme pour femmes seules et en couples, c'est-à-dire le marché de la reproduction humaine commerciale en France. Pour ce faire, il a nommé une secrétaire d'état de l'égalité homme-femme, qui englobe l'égalité biologique en ouvrant les « droits reproductifs » PMA-GPA. Ils font disparaître l'égalité de naissance des enfants et le droit naturel à leur filiation homme-femme, que défend depuis quatre ans *L'Avenir pour Tous* par **l'union civile sans filiation**.

Pour aboutir à une large majorité présidentielle, le président de la République a nommé nombre de ministres de droite libérale, pourtant éliminés des primaires par les candidats conservateurs de la filiation Homme-Femme sur cette base. Elu par le « boomerang » FN, Emmanuel Macron a placé en n°2 du gouvernement un ministre des cultes proche du cardinal Barbarin, qui avait appelé à voter pour lui. Ainsi, si ce gouvernement paraît plus catho-compatible que le précédent, seule une nette majorité de la Filiation homme-femme pourra contenir l'égalité homme-femme au champs social, préservant la complémentarité biologique en bloquant l'ouverture de la PMA pour toutes, et l'extension de la filiation d'intention aux couples pacsés et aux enfants nés de GPA à l'étranger.

Pour l'égalité sociale mais contre l'égalité « reproductive » qui efface la nature, les citoyens-marcheurs de 2013 doivent se rassembler dès maintenant à *L'Avenir pour Tous*. Nous mènerons ensemble une vaste campagne de sensibilisation des Français à la disparition **la filiation biologique de l'enfant** dans toutes les formes de familles.

Notre activité quotidienne est de décrypter l'actualité visible pour mieux informer les citoyens sur la réalité invisible de l'avancement de la reproduction marchande hors sexe. Nous voulons rassembler les marcheurs "modérés" de 2013 trahis et abandonnés en 2017, et les représenter face aux associations abrogationnistes, aux religieux et aux politiques. Ainsi, tous ensemble, nous agissons pour stopper l'ouverture de la PMA marchande anonyme, l'extension de la filiation d'intention et pour faire progresser notre demande de **réécriture de la filiation biologique** en France.

Tous nés

d'un homme et d'une femme

dans nos diversités.

Pour un rassemblement #Majorité #FiliationHF2017, ne tardez plus

Rejoignez *L'Avenir pour Tous*

contact@avenirpourtous.fr - www.avenirpourtous.fr - 06 09 62 00 31 / 06 69 51 82 55

Bulletin à renvoyer à L'Avenir pour Tous - 9, rue du Dr Finlay - 75015 Paris

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Courriel : Téléphone :

- Je fais un don de € à *L'Avenir pour Tous* (don déductible à 66% sur l'Impôt sur le revenu).
- Je souhaite devenir volontaire et participer à la mobilisation.
- Je souhaite organiser une réunion d'appartement, de bistrot ou d'association.